

PROCES VERBAL
De l'élection des représentants du personnel
Au Comité Social Technique
Scrutin du 08/12/2022

BUREAU PRINCIPAL DE VOTE : MAIRIE DE LONGUE-JUMELLES

Le 8 décembre 2022, s'est réuni le bureau principal de vote, composé comme suit :

- **Président** : Sylvain LEFEBVRE
- **Secrétaire** : Nicole PEHU

Le Président procède au tirage au sort conformément au procès-verbal de carence de candidats parmi le personnel communal.

Sont tirés au sort en qualité de membre titulaire :

- DESNEAUX Frédéric
- PERCHERON Guillaume
- MERCIER Mélanie

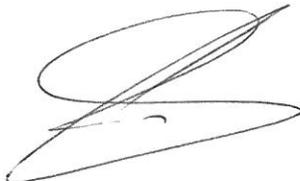
Sont tirés au sort en qualité de membre suppléant :

- ROUSIERE Emilie
- ROUQUET Manon
- RABOT Sabrina

Le Président



Le secrétaire



Les scrutateurs



A ENVOYER PAR MAIL AU CDG BUREAU CENTRAL DE VOTE DES SIGNATURES A L'ADRESSE
electionsprofessionnelles@cdg49.fr
ET A LA PREFECTURE pref-elections-fpt-2022@maine-et-loire.gouv.fr